



Lille Bas-Carbone

Rapport développement durable

1^{er} janvier 2020 > 31 décembre 2020



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
ÉDITO	4
POURQUOI FAIRE UN RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE ?	6
LILLE EN QUELQUES CHIFFRES	8
LES ENGAGEMENTS CLIMATIQUES DE LA VILLE DE LILLE	12
1. ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : VERS LILLE BAS-CARBONE	16
Aménager la ville bas-carbone.....	16
Des logements abordables, économes et diversifiés	20
Accélérer la transition énergétique : sobriété, efficacité et énergies renouvelables.....	22
2. ENCOURAGER LES MOBILITÉS DURABLES	29
Réduire la place de la voiture : rééquilibrer les usages et lutter contre les pollutions.....	29
Faciliter les mobilités alternatives et inciter au changement.....	30
3. VERS LE ZÉRO DÉCHET	33
Des solutions pour limiter les déchets et mieux les valoriser.....	33
Le réemploi et la réparation pour limiter les déchets.....	35

4. PROPOSER UNE ALIMENTATION DURABLE	36
Promouvoir une offre accessible à tous	36
Des espaces dédiés en ville.....	37
5. PROMOUVOIR UN MODE DE CONSOMMATION RESPONSABLE.....	39
6. S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE À LILLE	41
Améliorer la qualité de l'air	41
Faire face à la chaleur en ville.....	42
7. PLUS DE NATURE ET DE BIODIVERSITÉ À LILLE	44
Développer la nature en ville	44
Planter avec et pour les Lillois	47
8. PERMETTRE LE PASSAGE À L'ACTION DE TOUS LES PUBLICS	48
Pour les enfants :	
un projet éducatif exemplaire dans des écoles durables	48
Pour tous publics :	
un accompagnement d'une juste transition écologique	49
9. L'ENGAGEMENT CITOYEN ET LA COOPÉRATION POUR LA TRANSITION	51
Des instances de participation et de concertation mobilisées pour la transition	51
Le budget d'investissement participatif, un outil de la transition écologique.....	52
L'action internationale, un levier pour l'action climatique	53
GLOSSAIRE	54

ÉDITO

2020 : une nouvelle impulsion accélérant la transition écologique, malgré la crise sanitaire.

Evidemment, 2020 n'a pas été une année comme une autre.

2020 c'est l'année des élections municipales : un rendez-vous démocratique essentiel pour notre ville et notre métropole, à l'occasion duquel les Lillois, Hellemmois et Lommois ont opté pour une **transition écologique juste**, s'inscrivant à la fois dans la continuité des engagements forts pris de longue date et dans une volonté d'intensification pour **faire de Lille une ville durable et apaisée, inclusive et bienveillante**.

2020 c'est aussi l'année de l'apparition de la COVID19 : avec la pandémie débute une longue et éprouvante crise sanitaire, économique et sociale qui fragilise un trop grand nombre d'habitants et d'acteurs locaux. Dans ce contexte inédit nos communes de Lille, Hellemmes et Lomme font face, s'adaptent et se mobilisent pour maintenir le service public, protéger et accompagner à chaque étape de confinement, de reconfinement ou de déconfinement.

Chaque action ou réaction liée à la pandémie est l'occasion de marquer notre solidarité mais aussi d'intégrer ou d'accélérer une réponse aux enjeux climatiques (coronapistes préfigurant le nouveau réseau cyclable, piétonisations temporaires, clauses carbone dans les achats des masques et des colis...).

2020, c'est donc une année singulière au cours de laquelle la Ville de Lille a dû intervenir de façon tout à fait exceptionnelle tout en veillant à poursuivre la mise en œuvre de ses politiques structurantes et des nouveaux engagements pris devant les Lillois.

Des projets ont ainsi avancé :

Le renforcement de la végétalisation, la plantation d'une micro-forêt à Moulins, la débétonisation des cours d'école, l'augmentation du bio dans les cantines, des implantations d'agriculture urbaine, l'extension des aménagements cyclables, la finalisation du pacte Lille bas carbone, les premières livraisons de logements abordables par l'OFS, la mise en service d'un nouveau groupe scolaire Passivhaus à Hellemmes ou encore des analyses complémentaires de la qualité de l'air intérieur dans les équipements municipaux, la concrétisation des investissements financés par le budget participatif.

En parallèle, de nouveaux projets ont été lancés :

Le démarrage opérationnel du quartier à santé positive Concorde au Faubourg de Béthune, l'ouverture des premières rues scolaires, la piétonisation du centre-ville le samedi, l'adoption d'un programme pluriannuel de rénovation environnementale des bâtiments municipaux, la présentation du premier budget climatique, mais aussi la signature du « Green city accord ».

En 2021 Lille, Hellemmes et Lomme déclineront à leur échelle le Plan climat air énergie de la Métropole Européenne de Lille, avec une stratégie et un programme d'actions adaptés à nos enjeux et objectifs locaux.

Les prochains rapports développement durable donneront à voir chaque année aux élus et aux habitants comment progressera ce **Plan climat lillois** et quel sera le chemin parcouru vers la transition écologique et la neutralité carbone.

Les principaux engagements du mandat 2020-2026 pour Lille, Hellemmes et Lomme bas carbone :

- *-45% de GES d'ici 2030 et neutralité carbone bien avant 2050*
- *Métamorphose paysagère : plus de nature et de biodiversité avec 90 hectares créés ou réaménagés, 20 000 arbres plantés, la végétalisation de rues, places et façades ainsi que des espaces dédiés à l'agriculture urbaine...*
- *Ville apaisée : limitation de la voiture individuelle et mobilités actives : zone à faibles émissions, réseau express vélo, piétonisations, rues scolaires, maison des mobilités durables...*
- *Ville durable : des critères d'aménagement, de construction et de rénovation alliant bas carbone et bien-être : matériaux, isolation, qualité de l'air, lutte contre les îlots de chaleur et les pollutions*
- *Ville inclusive : rénovation durable de 11 000 logements anciens et production de 8000 nouveaux logements sobres et diversifiés (dont 30% de locatifs sociaux et 15% d'accession abordable à la propriété)*
- *Ville en mouvement : une économie, un commerce et un tourisme durables et responsables avec la création du pôle d'excellence Euraclimat, de la production et des solutions « made in Lille », des livraisons bas carbone...*
- *Une saison culturelle Utopia 21-22 consacrée à la nature et la généralisation des événements éco-responsables*
- *Un haut conseil lillois pour le climat, la poursuite du budget d'investissement participatif ainsi que le développement de la ville collaborative et des communs urbains*
- *Ville exemplaire : une administration municipale décarbonée grâce au budget climatique, à une rénovation environnementale massive des bâtiments, à l'introduction de nouvelles clauses vertes et bas carbone dans les achats publics, au renouvellement du plan de déplacement, à la labellisation E3D des écoles, à une alimentation 100% bio et/ou locale dans les crèches et écoles comme à la suppression du plastique dans les cantines*



Martine Aubry

Maire de Lille



Audrey Linkenheld

Première adjointe au Maire
déléguée à la Transition Ecologique
et au Développement Soutenable

**POURQUOI FAIRE
UN RAPPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE ?**

Les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants sont soumises (par l'article 255 de la loi Grenelle 2 de 2010) à l'obligation d'élaborer un rapport sur la situation en matière de développement durable. La présentation de ce rapport à l'assemblée délibérante est ainsi l'occasion de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable, de faire évoluer la maquette budgétaire dans ce sens, et ce, en adéquation avec les enjeux locaux et les orientations stratégiques retenues. Par ailleurs, ce rapport illustre les contributions des territoires locaux aux défis nationaux, européens et internationaux.

Ce document non-exhaustif vise à présenter et illustrer la transition écologique engagée au sein de l'administration et sur le territoire de Lille au cours de l'année 2020.

NB : Les indicateurs inclus dans ce rapport sont calculés sur l'année 2020 ou sur l'année scolaire 2020-2021 pour Lille, Hellemmes et Lomme. Les actions et projets mentionnés rendent compte de l'action menée en 2020. L'antériorité de chaque donnée est disponible sur demande. Plus de précisions sur certaines définitions sont disponibles dans le glossaire.

Le calendrier de publication du Rapport Développement Durable évolue cette année. Diffusé au mois de juin, simultanément avec le compte administratif annuel et en amont du rapport d'orientations budgétaires, il s'articule mieux avec le calendrier d'élaboration budgétaire et pourra être plus facilement utilisé comme document ressource.

Les pastilles suivantes précisent la nature de certains projets :





**LILLE EN
QUELQUES
CHIFFRES**

Informations générales

Nombre d'habitants (2017) :

232 787

Superficie :

34,8km²

Densité de population (2017) :

6 683 hab/km²

Informations socio-économiques

Revenu médian (2017) :

18 000€/hab

Taux de chômage (2017) :

19,2%

Pourcentage de logements sociaux :

26,5%

Part de la population sous le seuil de pauvreté (2017) :

25%

Gaz à effet de serre et énergie

10,94% des émissions GES métropolitaines pour **20%** de la population

Bilan carbone patrimoine de la Ville de Lille :

19%

d'émissions de GES directes
(chauffage, carburant...)

22%

d'émissions GES indirectes
liées aux consommations
énergétiques (production et
transport de l'énergie)

59%

d'autres émissions de
GES indirectes (achats,
immobilisations,
déplacements)

Baisse des émissions de GES
des bâtiments municipaux
entre 2004 et 2020 :

-36%

Éclairage public :

-50%

de 2004 à 2020

Chauffage des logements lillois

Gaz **47%**
Electricité **43%**

Réseau
de chaleur **7%**

Fioul **2%**
Bois **1%**

Mobilité

135km

d'aménagements
et de pistes cyclables

31

box à vélos installées
en 2020

Piétonnisations temporaires :

2 rues scolaires

piétonnisées
chaque jour d'école en 2020

22 rues et **3** places

piétonnisées chaque samedi

45%

des Lillois n'ont pas de
voiture

70%

de leurs déplacements
se font à pied

24%

des Lillois sont exposés
à un bruit pénible
(supérieur à 65 dB)

Alimentation

Produits bio :
(en volume)

40% dans les écoles

41% dans les crèches

Produits locaux :
(en volume)

27,8% dans les écoles

30% dans les crèches

50%

de repas
végétariens
par semaine
dans les écoles

Nature

15m²

d'espaces verts par habitant
(2020)

Coefficient de canopée
(couverture végétale de la ville) :

30.7%

Nombre d'arbres :

39 715

dont :

3 628

plantés en 2020-21

311

nouvelles fosses de plantation
(2020)

86 % des Lillois habitent
à moins de **300 mètres d'un**
espace de nature



**LES
ENGAGEMENTS
CLIMATIQUES
DE LA VILLE
DE LILLE**

La Ville de Lille s'implique depuis de nombreuses années en faveur de la préservation de l'environnement et de la transition énergétique. De multiples engagements ont été pris depuis le premier agenda 21, lancé en 2001. L'année 2020 s'inscrit dans cette trajectoire avec la signature du Green City Accord européen permettant d'aller plus loin en matière d'air, d'eau, de nature et de biodiversité, d'économie circulaire et de déchets, ainsi que de bruit.

Des objectifs plus ambitieux que la réglementation en vigueur sont à fixer dans les deux années suivant la signature de cet accord, et des plans d'actions sont à déployer à l'horizon 2030 pour les atteindre. En parallèle, et malgré le contexte sanitaire, les projets déjà inscrits dans la candidature de Lille au prix Capitale Verte Européenne 2021 ou dans notre plan Cit'ergie se sont poursuivis en 2020.





1. Atténuer le changement climatique : vers Lille Bas-Carbone

Depuis l'adoption de son premier Agenda 21 en 2001, la Ville de Lille est particulièrement active en matière de transition écologique, et veille à combiner progrès économique, lutte contre les inégalités sociales et protection de notre environnement et nos ressources.

La démarche d'atténuation vise en particulier à diminuer l'impact des activités du territoire sur le changement climatique. Pour cela, des objectifs et engagements ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont fixés, avec comme perspective la neutralité carbone au plus tôt. Ces objectifs d'atténuation se traduisent par des projets structurants portés de longue date en matière d'aménagement urbain, d'habitat, et d'énergie.



Aménager la ville bas-carbone

➤ Les grands projets d'aménagement urbain poursuivent leur avancée

Enclenchée il y a 25 ans, la métamorphose urbaine se poursuit en s'appuyant sur le potentiel de mutation des friches industrielles et la rénovation urbaine des quartiers anciens. En 2020, les projets urbains ont continué, au service d'une ville plus durable et plus solidaire, avec par exemple :

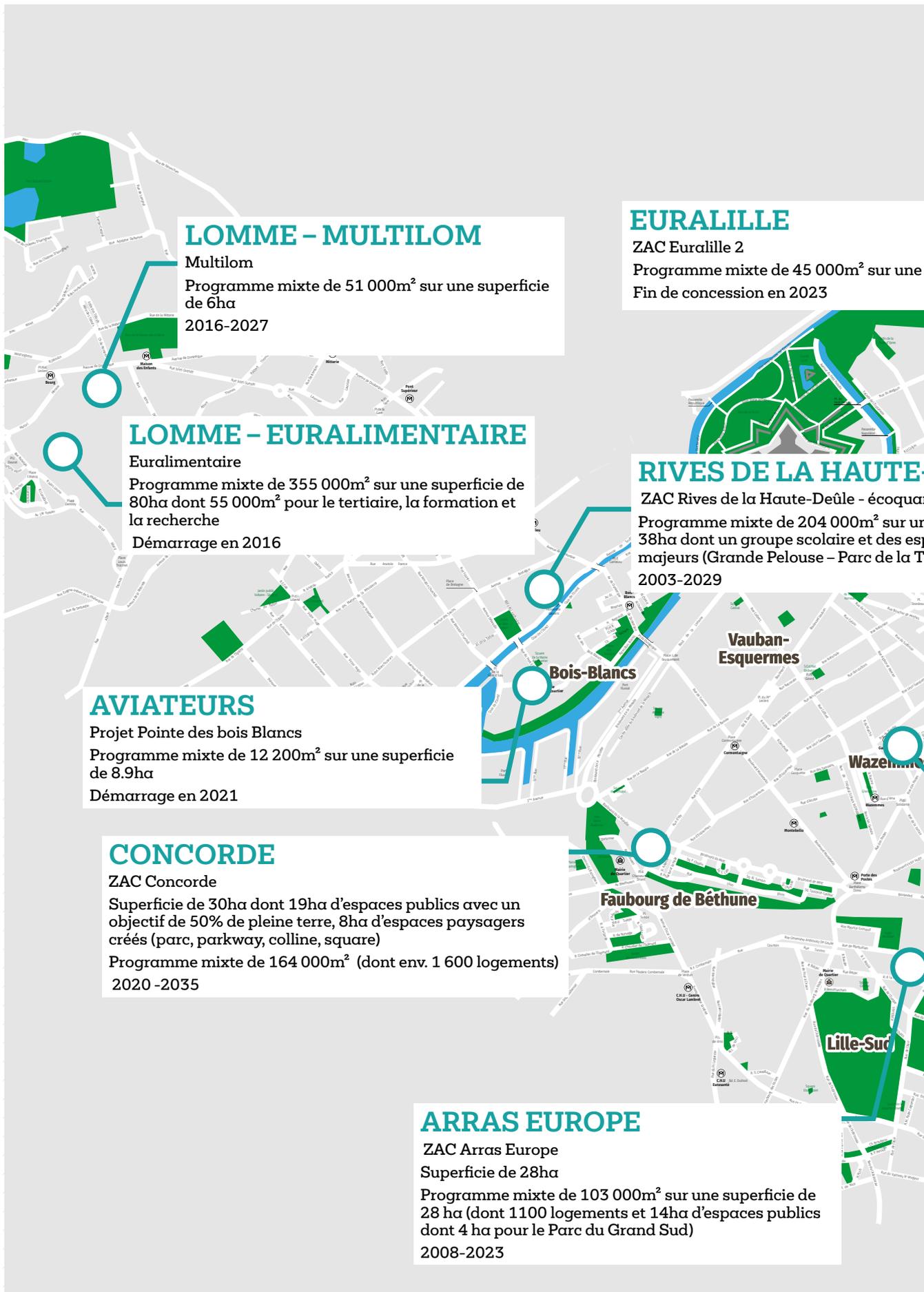
- A Lille Sud à partir de la ZAC Arras Europe, avec le réaménagement des îlots le long des rues de Marquillies et Simons, la déminéralisation et le verdissement de la place Méditerranée, atténuant un îlot de chaleur et favorisant une appropriation habitante.
- Aux Bois-Blancs et à Lomme, l'aménagement de l'écoquartier des Rives de la Haute Deûle se poursuit : livraison de 2 bâtiments performants labellisés BBC effinergie et BREEAM (logements, bureaux et commerces), lancement de 2 projets mixtes de logements (E2-C2 pour le neuf et réhabilitation effinergie+).

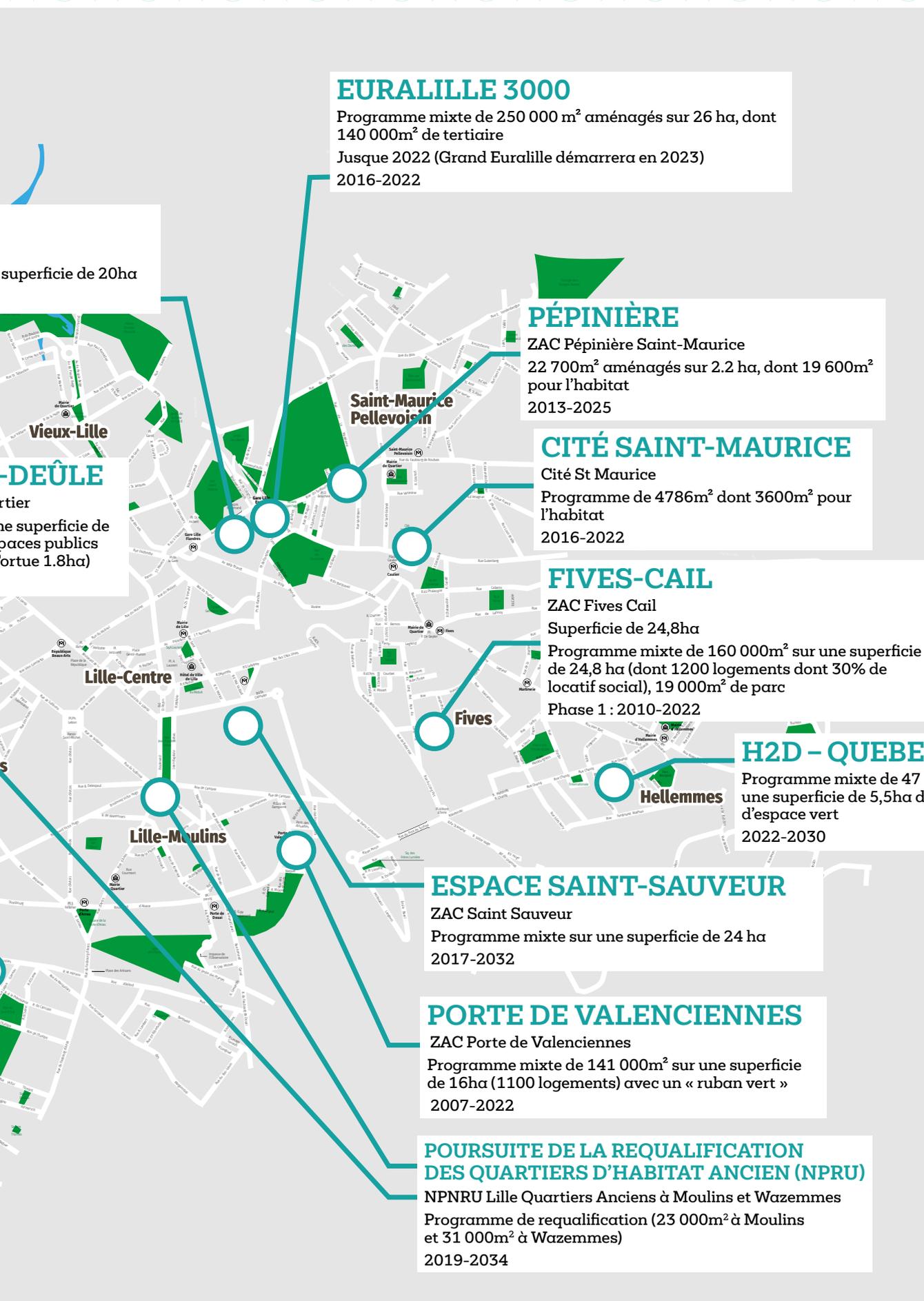
politique
structurante

Le « biodimètre » a été expérimenté en 2020 : conçu dans le cadre d'un POC Lille Design, il permet de mesurer et analyser l'état de la biodiversité grâce à des capteurs installés dans le quartier et une application par laquelle les citoyens remontent des données concernant la faune et la flore. Pour poursuivre la deuxième phase de l'écoquartier des Rives de la Haute Deûle, un diagnostic du potentiel écologique a été réalisé à partir d'un triptyque « préserver + valoriser + conforter ». Il débouche sur une urbanisation non-invasive, renforçant les continuités écologiques, et constitutive de la trame verte.

- Autour d'Euralille : côté Euralille 2, la Métropole Européenne de Lille s'est installée dans le Biotope, bâtiment de 30 000 m² comprenant des terrasses végétalisées et bénéficiant des certifications BREEAM excellent et Well gold pour le bien être des occupants, du label E+C- pour sa performance énergétique et sa faible empreinte carbone, du label Biodiversity pour son respect de la biodiversité locale, et du label Wiredscored pour le faible impact de sa connectivité. Côté Pépinière (à Saint-Maurice Pellevoisin), les 136 logements de la première phase ont été livrés, également labellisés Biodiversity. Côté Porte de Valenciennes (à Moulins), le nouveau siège de Partenord Habitat a été livré, fonctionnant notamment avec la récupération d'énergie fatale (80% des besoins de chaleur hivernale des logements locatifs sociaux sont couverts par les apports excédentaires des bureaux).
- La requalification de la friche Fives Cail, labellisée écoquartier, s'est poursuivie avec la réalisation du cours Jean François Cail et ses dernières plantations (160 arbres) ainsi que 2 opérations emblématiques de la mixité fonctionnelle : en janvier, la Halle gourmande du projet Tast'in Fives a été livrée, suivie en novembre de la serre pédagogique (150m²) où l'école Junia expérimente une agriculture vertueuse en ville.
- Rénovation de la cité Saint-Maurice: En 2020, la Ville de Lille a poursuivi la rénovation de la Cité St Maurice, exemplaire du point de vue patrimonial et environnemental avec un objectif d'éviter l'émission de près de 157 tonnes de CO₂ par an. Les travaux d'installation de la chaufferie collective biomasse bois ont été réalisés et permettront le raccordement d'une cinquantaine de logements. Les travaux des logements locatifs sociaux, qui atteindront le niveau BBC rénovation, ont également démarré et se déroulent sur 2020 et 2021.
- Sur la friche ferroviaire de Saint Sauveur, le Saint So Bazaar et des espaces publics ont été livrés. Des actions de gestion transitoire ont été menées : composteur électromécanique des Alchimistes, pépinière pédagogique au printemps, éco pâturage durant l'été.
- A Hellemmes, la requalification de la friche H2D a démarré avec les travaux de démolition et de dépollution par l'Etablissement Public Foncier. Les arbres sains sont maintenus grâce à des réimplantations successives sur site.
- Rénovation urbaine du secteur Concorde (Faubourg de Béthune) : après une année 2019 consacrée au montage financier du projet, la transformation en quartier à santé positive a démarré avec une année 2020 pré-opérationnelle : rédaction des cahiers des charges, étude expérimentale de mesure de la qualité de l'air d'une opération de déconstruction, démolition du bâtiment « 2-12 » (boulevard de Metz), création de la Zone d'Aménagement Concertée, et lancement de l'appel à proposition pour le site pilote qui préfigurera la ferme urbaine en 2025.

➤ Carte des projets en cours sur le territoire





EURALILLE 3000
 Programme mixte de 250 000 m² aménagés sur 26 ha, dont 140 000m² de tertiaire
 Jusque 2022 (Grand Euralille démarrera en 2023)
 2016-2022

superficie de 20ha

PÉPINIÈRE
 ZAC Pépinière Saint-Maurice
 22 700m² aménagés sur 2.2 ha, dont 19 600m² pour l'habitat
 2013-2025

CITÉ SAINT-MAURICE
 Cité St Maurice
 Programme de 4786m² dont 3600m² pour l'habitat
 2016-2022

FIVES-CAIL
 ZAC Fives Cail
 Superficie de 24,8ha
 Programme mixte de 160 000m² sur une superficie de 24,8 ha (dont 1200 logements dont 30% de locatif social), 19 000m² de parc
 Phase 1 : 2010-2022

H2D - QUEBECOR
 Programme mixte de 47 000m² sur une superficie de 5,5ha dont 1ha d'espace vert
 2022-2030

ESPACE SAINT-SAUVEUR
 ZAC Saint Sauveur
 Programme mixte sur une superficie de 24 ha
 2017-2032

PORTE DE VALENCIENNES
 ZAC Porte de Valenciennes
 Programme mixte de 141 000m² sur une superficie de 16ha (1100 logements) avec un « ruban vert »
 2007-2022

POURSUITE DE LA REQUALIFICATION DES QUARTIERS D'HABITAT ANCIEN (NPRU)
 NPNRU Lille Quartiers Anciens à Moulins et Wazemmes
 Programme de requalification (23 000m² à Moulins et 31 000m² à Wazemmes)
 2019-2034

➔ Un pacte Lille Bas Carbone en cours de finalisation

politique
structurante

Le pacte Lille Bas Carbone regroupe plusieurs initiatives engagées par la Ville de Lille depuis plusieurs années :

- Un « Club Lille Bas-Carbone » rassemble les acteurs de la production de la ville (promoteurs, aménageurs, bailleurs sociaux, architectes, bureaux d'études, professionnels de l'immobilier, partenaires...) Il a été mobilisé entre 2019 et 2020 pour imaginer un nouveau standard de la ville bas-carbone. Ainsi, réunis en ateliers, les partenaires ont défini des objectifs, une méthode de travail et des actions articulés autour de 6 priorités : Energie et eau, Matériaux bas carbone et Economie circulaire, Nature biodiversité et agriculture urbaine, Adaptation au changement climatique, Mobilité durable, Bien-être. Les travaux menés en 2020 ont permis de préciser les engagements, les objectifs, la méthode et les outils. Ce travail sera achevé en 2021 par la signature d'engagements qui s'appliqueront à la totalité des projets d'aménagement, de construction, de rénovation des logements et des bâtiments tertiaires à Lille, Hellemmes et Lomme.
- Le projet de coopération européenne MOLOC (MOOrphology LOw Carbon) engagé depuis 2017 avec plusieurs villes de différents pays s'est poursuivi en 2020 en venant nourrir le Pacte Lille bas carbone. Par ce programme, Lille a notamment essaimé à Katowice (Pologne), avec la réalisation d'une Maison de l'énergie sur le modèle de la Maison de l'habitat durable lilloise, et la reprise du dispositif municipal des agents correspondants énergie.
- La Ville de Lille souhaite transposer la démarche de quartier à santé positive expérimentée dans le secteur Concorde (Faubourg de Béthune) et la démarche Lille Bas Carbone, à la rénovation des quartiers anciens. L'année 2020 a permis de définir une méthode pour la mise en œuvre de ce programme, avec un lancement des études prévu en 2021.
- Une étude d'instrumentation des logements s'est poursuivie afin de mesurer la performance énergétique réelle des logements neufs et rénovés en fonction de plusieurs labels ou certifications (BBC, RT2012...). Cette démarche a permis de vérifier la faisabilité et d'affermir les engagements co-construits par le club Lille bas carbone.

nouveau
projet 2020

20



Des logements abordables, économes et diversifiés

Parce que le résidentiel représente 24% des émissions de gaz à effet de serre du territoire métropolitain, et parce que 26% des habitants sont en précarité énergétique, la stratégie Lille Bas-Carbone intègre pleinement la politique lilloise de l'habitat, en matière de construction neuve et plus encore de rénovation. Il est nécessaire de mettre à disposition des logements abordables, neufs ou rénovés, qui soient sobres en énergie, en matériaux et en eau et qui protègent des nuisances (îlots de chaleur, pollutions...).

➤ Production de logements abordables et performants

politique
structurante

La politique lilloise de l'habitat veille à proposer des logements performants et accessibles à tous. Le mandat 2020-2026 se fixe comme objectif la réalisation de 8000 nouveaux logements, dont 30% de logements locatifs sociaux ainsi qu'une part importante d'accession sociale à la propriété.

En 2020, 1767 logements dont 430 logements sociaux ont été livrés, dont 18% dépassent la réglementation en vigueur, représentant 6 opérations sur le territoire. A notamment été livrée l'opération comprenant 50 logements sociaux dans la rue de Cambrai (Moulins) en RT-20%. Plusieurs opérations à fortes exigences ont également démarré en 2020, dont une aux Rives de la Haute-Deûle qui vise la RT2012-20% et le label E3C1. Pour soutenir la qualité des opérations, la Ville a versé 443800€ d'aides éco conditionnées en 2020.

Premier Organisme de Foncier Solidaire (OFS) en France, l'OFS de la Métropole Lilloise permet à des ménages sans conditions de ressources d'acheter leur logement moins cher, moyennant la dissociation de la propriété du sol (loué via un bail réel solidaire) et celle du bâti acquis classiquement. Les 15 premiers logements ont été livrés à Lille en septembre 2020 au sein de l'opération « Cosmopole », et 17 nouveaux logements sont en travaux rue Renan, également au cœur du centre-ville de Lille. L'année 2020 a par ailleurs marqué une accélération du déploiement puisque près de 90 logements OFS sont planifiés dans tous les quartiers de Lille et à Lomme.

L'habitat participatif permet à des groupes de citoyens de concevoir, construire et gérer leur habitat collectivement pour mieux répondre à leurs besoins. Depuis 2011, la Ville de Lille s'engage pour faciliter l'émergence de cette nouvelle façon d'habiter, mutualisée et conviviale. Plusieurs opérations d'habitat participatif ont avancé en 2020 sur le territoire lillois : chantier de 14 logements à Bois-Blancs, permis de construire pour 17 logements à Lille-Sud, et études en cours pour 20 logements à Fives.

➤ Rénovation énergétique des logements locatifs sociaux

politique
structurante

Bien que le parc locatif social présente globalement une performance énergétique meilleure que le parc privé (18% de logements classe E, F ou G contre 36% dans le parc privé), sa rénovation constitue une priorité. C'est pourquoi, au cours du mandat 2020-2026, il est projeté la rénovation énergétique de 3500 logements sociaux. En 2020 4 opérations d'envergure représentant 741 logements sociaux ont fait l'objet d'une rénovation BBC dans les quartiers de Lille-Sud, Moulins, et dans le Centre.

politique
structurante

➔ La Maison de l'Habitat Durable

La Maison de l'Habitat Durable (maisonhabitatdurable.lillemetropole.fr) est depuis 2013 le guichet unique gratuit pour tous les particuliers ayant un projet de construction ou de rénovation.

2020 a vu la montée en régime des nouveaux dispositifs d'accompagnement des ménages. Ainsi, avec Amelio Copro, 3 chantiers de rénovation de copropriétés ont démarré (382 logements) ; 2 projets sont à l'étude et 30 contacts ont été établis.

Après avoir remporté le concours Solar Décathlon en 2019, l'association Habiter 2030, dont la Ville de Lille est membre, a mis à profit l'année 2020 pour faire connaître ses travaux et définir une méthode et des outils afin de tester en réel son modèle de rénovation environnementale et bas carbone de « la maison 1930 ».



Accélérer la transition énergétique : sobriété, efficacité et énergies renouvelables

Au-delà des exigences appliquées en matière d'aménagement et d'habitat et afin de favoriser plus largement la sobriété énergétique et l'efficacité énergétique, la Ville de Lille met en place des actions exemplaires sur son propre patrimoine et encourage les initiatives privées. En parallèle, la Ville de Lille œuvre en faveur de la production et de la consommation d'énergies renouvelables pour tous.

➔ Bilan carbone et budget climat : deux outils au service de l'exemplarité de l'administration

En parallèle de l'aménagement de la ville bas-carbone, la Ville de Lille applique ces principes sur son propre fonctionnement. En 2020, la Ville de Lille a saisi l'occasion du renouvellement du bilan carbone de son patrimoine sur le périmètre Lille-Lomme-Hellemmes pour l'élargir à ses émissions indirectes (achats publics, restauration scolaire, déplacements...). Les données portent sur l'année de référence 2019. Elles permettront de mesurer les efforts réalisés depuis 2016.

Afin d'évaluer la contribution de l'ensemble de ses politiques publiques à ses objectifs climatiques, la Ville de Lille s'est dotée d'un budget climatique. Cet outil permet d'analyser l'impact des dépenses de fonctionnement et d'investissement sur le climat et constitue ainsi un outil d'aide à la décision. L'année 2020 a été consacrée à la construction méthodologique de l'outil, notamment dans le cadre d'un groupe de travail avec le think-tank I4CE, et à son application au Budget Primitif 2021, débattu par le Conseil Municipal en décembre 2020 et adopté en février 2021.

Exemplarité de
l'administration

nouveau
projet 2020

178 ateliers
ayant mobilisé

1154 personnes

Entre 2017 et 2020,

46 % des projets subventionnés ont permis à des « passoires thermiques » de devenir des logements plus performants et isolés avec **un gain énergétique moyen de 58%**.

754 logements anciens accompagnés

à la rénovation durable

dont **199 logements subventionnés** en 2020

pour un montant de plus de **610 000€**

65 diagnostic
et **40 médiations**

précarité énergétique réalisés à Lille, Hellemmes et Lomme

➔ Des bâtiments neufs exemplaires

Exemplarité de l'administration

Les constructions neuves municipales respectent des cahiers des charges ambitieux. En 2020, la Ville de Lille a livré 2 nouveaux équipements :

- Le restaurant scolaire La Fontaine, rue Saint-Gabriel, (Saint-Maurice-Pellevoisin), muni de 54 panneaux photovoltaïques et de 4 panneaux solaires thermiques qui visent à lui assurer un équilibre énergétique de fonctionnement. Il dispose en outre d'une toiture végétalisée, d'une ossature bois d'essence locale et a fait l'objet d'une conception bioclimatique.
- Le groupe scolaire Rostand (13 classes et 1 restaurant), quartier de l'Épine à Hellemmes, pour la rentrée 2020. Cette construction a été conçue et réalisée selon les principes Passivhaus : chauffage par le sol au gaz, menuiseries triple vitrage, VMC double flux très performante, ossature bois pour l'étage

Par ailleurs, les travaux du groupe scolaire Montessori (Bois Blancs) ont démarré avec une extension des locaux par bâtiments modulaires à ossature bois (réception été 2021), ainsi que ceux du groupe scolaire Porte de Valenciennes (Moulins) de niveau Passivhaus (réception hiver 2022).

Enfin, un nouveau « référentiel école » a été préparé en 2020 pour mieux intégrer les notions d'école à hauteur d'enfant, de cours et de toitures végétalisées, de qualité de l'air, de sobriété énergétique et de construction bas carbone.

LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DU PATRIMOINE

Notes de lecture :

* Comme annoncé lors du rapport précédent, les données du bilan énergie sont désormais comptabilisées en *énergie finale corrigée du climat* (par contraste avec l'énergie primaire corrigée du climat) afin de s'aligner sur la réglementation nationale issue de la loi TEPCV.

* Une *marge d'erreur de 10%* sur les chiffres bruts de consommation est à envisager pour prendre en compte les factures pouvant être réceptionnées après le premier semestre 2021. Ce bilan provisoire sera consolidé en fin d'année.

Évolution de la consommation énergétique du patrimoine

La réduction des consommations d'énergie des bâtiments est calculée avec 2010 comme année de référence, en application du décret tertiaire de 2019. La baisse des émissions de GES des bâtiments municipaux est calculée par rapport à 2004 en application de la loi transition énergétique et des engagements de la Ville pour le climat.



Exemplarité de l'administration

➤ La rénovation massive des bâtiments municipaux

Le schéma directeur de rénovation énergétique de la Ville a été adopté en 2019 et vise à approfondir la connaissance du patrimoine, à construire un plan d'actions phasé jusqu'à la neutralité carbone, et à amplifier le passage à l'acte en déployant des moyens financiers et techniques.

Un programme pluriannuel de rénovations a été validé en 2020 et concerne 20 sites communaux (bâtiments éducatifs, salles de sport, de spectacle et centre de loisir) d'ici 2023. Il marque le passage de la théorie à la pratique avec la décision de monter en puissance financièrement au service de rénovations massives et globales

Exemplarité de l'administration

nouveau projet 2020



➤ FOCUS : EnergieSprong, un outil d'application du schéma directeur

Exemplarité de l'administration

nouveau projet 2020

La méthode « Energiesprong » (« saut énergétique » en néerlandais) a été identifiée comme l'un des outils d'application du schéma de rénovation énergétique car elle permet l'accélération des rénovations à zéro énergie grâce à la préfabrication et à l'industrialisation, mais aussi à un niveau net énergie zéro garanti par l'isolation et la production d'énergies renouvelables.

Cette méthode est choisie pour la mise en œuvre de plusieurs projets de rénovation des bâtiments municipaux. Une expérience similaire a été menée sur l'école Thierry Launay (Moulins) dont les travaux ont été finalisés en 2020. Financés par l'Etat (dotation de soutien à l'investissement local) et par l'UE (FEDER), ils comprennent l'isolation des façades et des planchers, le remplacement des portes extérieures et des menuiseries, un système photovoltaïque, une ventilation mécanique avec des matériaux biosourcés et en ayant recours aux circuits courts.

➤ Le dispositif des agents Correspondants Energie : impliquer les occupants pour développer des économies d'énergie dans tous nos bâtiments municipaux

Exemplarité de l'administration

nouveau projet 2020

En 2015, les communes de Lille Lomme et Hellemmes ont impulsé ensemble le dispositif des « correspondants énergie » dans le cadre du contrat de performance énergétique, qui vise la réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments communaux grâce à la mobilisation des agents.

Le dispositif des correspondants énergie concerne désormais 47 bâtiments municipaux et s'intègre depuis 2020 dans le projet européen LIFE MaPerEn (Management Performance Energétique), porté par la Faculté Catholique de Lille aux côtés également du bailleur social Lille Métropole Habitat. MaPerEn vise un objectif de réduction de 9% des consommations en 3 ans, via le seul levier des usages. L'objectif est d'intégrer 56 bâtiments supplémentaires chaque année pendant 6 ans afin de couvrir, à terme, l'ensemble des bâtiments municipaux.



En parallèle, l'Intracring se poursuit avec un budget annuel de 500 000€ : dispositif de financement innovant, il permet de sanctuariser et réaffecter les économies réalisées grâce à des interventions énergétiques « ponctuelles » à de nouvelles actions d'efficience énergétique.

➤ La performance de l'éclairage public

La mise en lumière urbaine du secteur Grand Place a été inaugurée le 25 janvier 2020, permettant 33% d'économies d'énergie. La rénovation de l'éclairage public de la rue du Molinel a également permis 50% d'économie d'énergie. D'autres mises en lumière ont été créées ou renouvelées en 2020, les sites majeurs étant l'Hôtel de Préfecture et l'église Saint-Maurice (Lille-Centre). La modernisation de l'éclairage public s'est également poursuivie à Hellemmes avec le remplacement des anciens mâts pour des nouveaux équipements LED dans plusieurs rues et équipements de la commune, ainsi que sur les terrains de tennis couverts (14 projecteurs LED).

Exemplarité de
l'administration



baisse de la consommation de l'éclairage public de

21.3% de 2013 à 2020 (objectif 21%).

50% de 2004 à 2020.



➤ Production et promotion des énergies renouvelables

Exemplarité de l'administration

4 nouvelles installations solaires photovoltaïques ont été réalisées en 2020 : au restaurant scolaire La Fontaine (Saint Maurice), à la station-service du centre technique municipal (Faubourg de Béthune), à l'école primaire Thierry Launay (Moulins) et au restaurant scolaire de l'école Jouhaux (Vauban). D'autres projets photovoltaïques sont inscrits à court terme comme sur le Musée d'Histoire Naturelle (phase 2), la maison des associations ou la Fabrique du Sud.

nouveau projet 2020

Par ailleurs, la Ville de Lille poursuit son travail pour un recours accru à la chaleur renouvelable et de récupération. Ainsi, 57% de la chaleur nécessaire aux bâtiments communaux (45% sur le périmètre Lille-Lomme-Hellemmes) est issue du réseau de chaleur. Le raccordement de ce réseau au Centre de Valorisation des déchets ménagers permet de réduire de 23% les émissions de GES du patrimoine municipal. Au-delà de ce réseau de chaleur qui constitue l'outil principal pour la massification du recours aux énergies renouvelables et de récupération, la Ville de Lille mène des études soutenues par l'ADEME pour mettre en œuvre des solutions ENR indépendantes sur les bâtiments ne pouvant pas être raccordés à court ou moyen terme au réseau.

nouveau projet 2020

➤ Une étude pour massifier l'installation de centrales solaires sur des toitures privées

Une étude a été lancée en 2020 par la Ville de Lille en vue de massifier la mise en œuvre d'installations solaires sur des toitures privées. Les résultats de cette étude permettront de poursuivre un travail collaboratif avec les partenaires locaux engagés et/ou compétents sur ce sujet (MEL, Région, CD2E...).

➤ Des achats groupés d'énergie pour lutter contre la précarité énergétique

A Lomme, le partenariat avec le Pôle SYNEO et le CCAS s'est poursuivi en 2020 afin de proposer un achat groupé d'énergie (électricité + gaz) aux habitants avec un tarif réduit (économie moyenne de 178€ par an et par contrat) et une électricité 100% verte. 648 dossiers d'inscriptions ont été remplis, menant à 297 contrats signés. Cette démarche sera progressivement étendue à l'ensemble du territoire de Lille, Hellemmes et Lomme.

2. Encourager les mobilités durables



45% des Lillois n'ont pas de voiture et 70% des déplacements des Lillois se font à pied. Les habitants de Lille sont donc plutôt vertueux dans leurs déplacements. Cependant, la place de la voiture est encore trop importante dans notre ville et génère trop d'impacts sur le climat ainsi que des nuisances quotidiennes (bruit, qualité de l'air, inconfort pour les déplacements doux...). Lille agit donc pour limiter fortement la place de la voiture individuelle, rééquilibrer les usages, faciliter les mobilités alternatives et inciter au changement de pratique, auprès des Lillois, des visiteurs, mais aussi des agents municipaux.

Réduire la place de la voiture : rééquilibrer les usages et lutter contre les pollutions

➤ Piétonniser pour encourager les déplacements doux

Afin de rééquilibrer les usages entre la voiture et les mobilités durables (vélos, piétons...), des piétonnalisations temporaires ont été mises en œuvre en 2020. Engagement du programme municipal, le déploiement de ces piétonnalisations a été mis en place rapidement dans le contexte de l'urgence sanitaire et du déconfinement. Ainsi, durant les weekends en 2020, le centre-ville a été piétonnisé pour laisser plus de place aux piétons et permettre de mieux respecter les distances sanitaires sur l'espace public. En parallèle, des piétonnalisations temporaires aux abords de plusieurs écoles ont été mises en place dans le contexte des « rues scolaires » (voir le chapitre sur l'éducation).

L'incitation aux déplacements piétons est également passée en 2020 par l'installation de plans de jalonnement piétons, réalisée par la Métropole européenne de Lille avec le soutien technique de la Ville de Lille. Ces plans, implantés pour le moment dans le quartier des deux gares, permettent de visualiser les temps de trajets piétons dans le centre-ville.

Afin de limiter le stationnement sauvage, des plantations ont également été faites dans plusieurs rues des quartiers de Wazemmes et Bois-Blancs. Ces plantations permettent à la fois de végétaliser l'espace urbain et de protéger les espaces destinés aux piétons.

nouveau
projet 2020

➤ Rééquilibrer les usages grâce à la métamorphose paysagère

En cohérence avec la ville à 30km/h, les travaux d'aménagement sur l'espace public lillois permettent d'apaiser et de verdier la ville. En 2020, le réaménagement de la rue Solférino a été lancé avec une première phase de concertation avec les habitants. L'objectif est de laisser plus de place aux piétons et cyclistes en limitant l'espace pour la voiture, et de végétaliser la rue grâce à des fosses de plantation délimitant les espaces.

Une concertation a également été lancée en 2020 pour le projet de la place du Maréchal Leclerc (Vauban), dont les travaux sont prévus dans les prochaines années et visent à apaiser la place en créant une oasis urbaine (encourager les mobilités douces, conserver tous les arbres existants et créer de nouveaux espaces de nature, répondre aux enjeux bioclimatiques).

Faciliter les mobilités alternatives et inciter au changement



135,5km d'aménagements cyclables en novembre 2020 soit **+10km** par rapport à 2019, comprenant les 5km d'aménagements cyclables créés dans le cadre du déconfinement et pérennisés



+ 31 vélobox en 2020, soit un total de **51 vélobox** installées, en parallèle des **400 arceaux** vélos installés chaque année à Lille et des **20 arceaux** vélo installés à Hellemmes

nouveau
projet 2020

→ La Ville de Lille s'engage pour promouvoir le vélo

Plusieurs dispositifs nouveaux ont été déployés en 2020 pour promouvoir l'utilisation du vélo et accompagner les habitants dans leurs solutions de mobilité :

- La commune de Lomme a mis en place en 2020 un dispositif de prime à l'achat d'un vélo, afin d'encourager la pratique du vélo pour tous sur le territoire. 185 primes ont été enregistrées en 2020, avec une moyenne de 135€ par prime accordée.
- Une convention a été signée entre la Ville de Lille et l'Association Droit au Vélo, qui se mobilise sur l'animation et la promotion du vélo et offre une expertise d'usage en participant aux concertations sur les projets d'aménagement.
- La maison des mobilités durables est en cours de préfiguration.

Exemplarité de
l'administration

→ Le Plan de Déplacement de l'Administration

Le Plan de Déplacement de l'Administration de Lille Lomme Hellemmes, adopté en 2017, vise à encourager les modes de déplacement actifs et partagés (vélo, trottinette, covoiturage, autopartage, transports en commun) et le verdissement des flottes de véhicules.

Les actions 2020 ont porté principalement sur le développement et l'amélioration des stationnements vélos dans les équipements municipaux et les écoles, l'acquisition de vélos et trottinettes électriques et l'acquisition de véhicules électriques. Une expérimentation d'un an sur le télétravail a également été adoptée au Conseil municipal de septembre 2020.



22 nouveaux utilisateurs Citiz inscrits en 2020 soit 126 agents inscrits au total (objectif de 100 en 2021 atteint)

129 nouveaux agents inscrits au pool de voitures partagées dans l'année, soit un total de **1284 agents inscrits**

3. Vers le zéro déchet

La Ville de Lille développe des solutions pour limiter les déchets (repar cafés, compostage...), mieux les valoriser, et inciter les Lillois et les acteurs économiques à s'en saisir. L'administration municipale a également mené un certain nombre d'initiatives vertueuses.

Des solutions pour limiter les déchets et mieux les valoriser



➤ Le compostage des bio-déchets

Neuf nouveaux composteurs de rue ont été installés à Lille en 2020 dans six quartiers différents (Fives, Wazemmes, Bois-Blancs, Faubourg de Béthune, Moulins et Lille-Sud) et un site de compostage collectif a été créé sur le square Hedy Lamarr (Bois-Blancs) en décembre 2020.

En collaboration avec la MEL, la Ville a procédé à une remise à niveau du composteur de la Médiathèque Jean Levy et à des installations de sites de compostage collectifs résidentiels (Wazemmes, Centre).

En 2020, la Ville de Lille comptabilisait :

- 23 sites de compostage de rue gérés par les AJONC
- 20 sites de compostage de quartier (autogérés par les habitants)
- 10 sites de compostage collectifs en accès restreint (compostage résidentiel notamment)
- 23 sites de compostage scolaire (visée pédagogique)

A Lomme, le traitement des biodéchets est proposé grâce à deux sites de compostage collectifs dans les quartiers Marais et Mitterie. 55 séances de compostage ont été organisées durant l'année.

En partenariat avec la MEL, plusieurs dizaines de composteurs individuels ont été distribués aux Lillois, Lommois et Hellemmois en 2020 en préfiguration d'une distribution élargie en 2021 compte tenu de la crise sanitaire.

➤ Et si on lombricompostait ?

Dans le cadre du projet « Une poubelle à compost pour tous » du budget d'investissement participatif, 100 ménages lillois ont reçu un lombricomposteur leur permettant de gérer leurs biodéchets. 25 de ces ménages ont bénéficié d'un atelier de fabrication « do it yourself », tandis que les 75 lombricomposteurs restants ont été distribués après une formation au compostage.

nouveau
projet 2020

➔ Zoom : le composteur électromécanique installé à Saint-Sauveur

Dans le cadre du projet « Une poubelle à compost pour tous » déposé au premier budget d'investissement participatif, une solution locale de valorisation des biodéchets a été testée avec une collecte auprès des commerçants ou des particuliers : le processus accéléré produit un compost normé en 6 semaines.

Le premier bilan d'activité du composteur électromécanique fait état de 24 commerçants participant à l'opération (22,66 tonnes de biodéchets), ainsi que de 215 ménages contribuant aux 4 points de collecte pour particuliers (1,4 tonne de biodéchets).

➔ Un engagement municipal pour le zéro-déchet

La cantine municipale permet désormais aux agents d'emporter leurs plats dans leurs propres contenants afin de limiter les déchets et de respecter le protocole sanitaire mis en place au sein de l'Hôtel de Ville suite à la crise sanitaire.

Le tri sélectif a été généralisé dans les services municipaux et écoles lommois, avec une sensibilisation du personnel aux « bonnes pratiques » en matière de tri et de recyclage des objets. 1500 gobelets réutilisables ont également été achetés par la commune pour les événements publics.



7913 sapins collectés pour la saison des fêtes de fin d'année 2020 à Lille et Hellemmes, pour être broyés et réutilisés comme copeaux de bois dans les jardins publics

➔ Une solution concrète pour limiter l'utilisation de vaisselle jetable

Afin de favoriser l'utilisation de vaisselle réutilisable lors des événements organisés sur le territoire, la Ville de Lille mène depuis plusieurs années un partenariat avec l'ESAT Malécot pour permettre le prêt et la location de gobelets et kits de vaisselle lavables aux services de la Ville et aux associations.

Exemplarité de l'administration



4750 gobelets et **460** kits vaisselle prêtés en 2020 (bilan en baisse dû au contexte sanitaire)

Le réemploi et la réparation pour limiter les déchets



➤ Les repair cafés : s'entraider pour réparer et réutiliser

Un septième Repair Café a ouvert ses portes aux Bois-Blancs en janvier 2020, rejoignant ceux organisés à Tipimi (Fives), à la Maison de l'Habitat Durable (Wazemmes), à la Fabrique du Sud (Lille-Sud), à Live Tree (Vauban), au centre social La Busette (Lille-Centre) et au Secours Populaire de Lomme.

En janvier-février, la MRES a organisé des ateliers d'échange de compétences entre les bénévoles des repair cafés. A partir du mois de mars 2020, les repair cafés n'ont pas pu être organisés en raison du contexte sanitaire mais plusieurs vidéos « tutos » ont été publiées afin de maintenir la dynamique.

➤ Deux nouveaux projets concernant le réemploi soutenus dans le cadre du BIP

La deuxième édition du budget d'investissement participatif a soutenu la mise en place d'un atelier de bricolage solidaire au Faubourg de Béthune (SEED/Brico'ntaineur), et un dressing solidaire (Fou de Coudre). L'année 2020 a consisté à l'accompagnement de ces deux projets pour identifier leur lieu d'implantation.

➤ Des animations toute l'année pour favoriser le réemploi et la réparation

10 trocs de quartier ont été organisés en 2020 par les Maisons de projet lommoises de Marais Mitterie : nés d'une initiative d'habitants, ces ateliers ont été élargis par exemple à la « Custom Attitud' » visant à la transformation et à la personnalisation des vêtements.

8 ateliers ont été organisés en 2020 à destination des parents lommois, dans un objectif global d'accompagner les « TransitionS ». Des ateliers « couture-petites créations », « arts plastiques et décoratifs » ont mis en avant les matériaux de récupération et le recyclage.

4. Proposer une alimentation durable

S'engager pour une ville bas-carbone, c'est promouvoir et agir concrètement pour une alimentation saine et responsable, et la mettre à la portée de tous, en s'appuyant sur nos équipements et nos projets d'aménagement.

Promouvoir une offre accessible pour tous



Alimentation bio et locale dans les cantines (en volume)

Dans les écoles : **40% de produits bio**
et **27% de produits locaux**
(24 et 31% en 2019)

Dans les crèches : **41% de produits bio**
et **30% de produits locaux**
(43 et 31% en 2019)

➤ Une alimentation diversifiée, végétarienne et faite maison proposée aux enfants

Depuis 2018, la restauration scolaire propose aux enfants lillois deux menus végétariens par semaine. Cette démarche volontariste vise à diversifier les repas proposés tout en diminuant leur empreinte carbone. Les enfants sont directement impliqués en participant à l'élaboration de menus de saison.

➤ La cuisine centrale mobilisée durant la crise sanitaire

La cuisine centrale de Lille peut habituellement produire jusqu'à 14 000 repas par jour pour les enfants des restaurants scolaires et des crèches du territoire. A l'annonce du confinement, et afin de ne pas perdre de denrées déjà achetées ou préparées, elle a fait don des surplus à l'association L'île de solidarité, partenaire de Lille depuis plusieurs années. Les produits non-récupérables ont quant à eux été traités pour devenir du bio-gaz.

➤ Favoriser l'accès à une alimentation durable et saine : la Ville s'engage

Plusieurs projets ont été mis en œuvre en 2020 pour assurer l'accès à une alimentation durable à tous :

- La Ville de Lille s'est fortement mobilisée pour organiser en partenariat avec le Conseil départemental des distributions de colis solidaires aux familles lilloises, lommoises et hellemmoises. Plusieurs opérations ont été organisées en 2020, avec plus de 4000 colis distribués à chaque fois.
- L'action « le bio accessible à toutes et à tous » est portée par l'association Bio Hauts-de-France et soutenue par la Ville de Lille depuis 2013. **298 biocabas solidaires** ont été distribués en 2020 (bilan en baisse en raison du contexte sanitaire).
- Les épiceries solidaires, au nombre de 8 sur le territoire, ont également été mobilisées tout au long de l'année. A Lomme par exemple, l'épicerie solidaire a accueilli 155 familles en 2020 pour plus de 41 000€ de produits distribués, et 6 ateliers ont été maintenus en parallèle des programmes de partenariat avec les écoles.

Des espaces dédiés en ville

➤ Place à l'alimentation durable

Sur le site de l'ancienne usine Fives Cail Babcock, le projet « Chaud Bouillon » centré sur l'alimentation durable est en cours depuis plusieurs années pour une ouverture prévue en 2021 (cuisine commune, cuisine professionnelle, food court, ferme innovante d'agriculture urbaine). En 2020, tous les travaux des bâtiments ont été terminés. Depuis 2017, « l'Avant-Goût de la Cuisine Commune » se veut le lieu de préfiguration de ce futur site. 164 ateliers ont été organisés en 2020, auxquels 2200 personnes ont participé.

En parallèle à Lomme, 48 ateliers de cuisine proposés par les Maisons de projet ont eu lieu malgré le contexte sanitaire (alimentation saine et équilibrée, alimentation pour les Séniors, pour les jeunes publics...).

**projet
structurant**

projet
structurant

➔ La production locale : l'agriculture urbaine au Faubourg de Béthune

L'agriculture urbaine est au cœur du futur "quartier à santé positive" Concorde au Faubourg de Béthune. Elle doit permettre d'améliorer l'accès à une alimentation durable des habitants, de développer des opportunités d'emploi et d'insertion, de préserver la qualité paysagère du site et de développer de nouveaux espaces de rencontre. La première phase du projet, en cours jusque 2024, vise à mobiliser associations locales et habitants, et à tester une activité professionnelle de maraîchage avant l'ouverture définitive du site. Une étude relative aux effets éventuels de la contamination atmosphérique sur les cultures est également menée.

➔ Un lieu d'échanges et de partage autour du bricolage et du jardinage bio : l'îlot 26

Dans le cadre du premier budget d'investissement participatif, l'association « Les gens qui sèment » a proposé l'installation d'un lieu provisoire d'échange et de partage sur l'îlot n°26 du futur groupe scolaire de la ZAC des Rives de la Haute Deûle à Lomme. Sur cette parcelle d'environ 3 400 m² appartenant à l'aménageur Soreli, prennent place des ateliers bricolage et jardinage potager bio (40 ateliers depuis mars 2020).

5. Promouvoir un mode de consommation responsable

Nos modes de consommation courants ont un impact climatique considérable. Si la Ville de Lille n'a pas de compétence sur ce sujet, elle s'engage en favorisant l'économie sociale et solidaire, en promouvant une consommation responsable, et en s'engageant dans des achats publics socialement et écologiquement responsables.

52% des marchés comportaient des clauses environnementales en 2020

234 912 heures d'insertion réalisées dans le cadre des marchés de la ville en 2020 soit 146 ETP, presque équivalent à 2019 (151 ETP)

➤ Les achats responsables, un enjeu majeur de la transition écologique pour les collectivités

Par le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsable adopté en 2019, Lille, Hellemmes, Lomme et leurs CCAS ont formalisé des objectifs de passation de marchés publics, avec un cadre d'action permettant la mise en place d'une commande publique exemplaire. Les marchés comportant des critères environnementaux en 2020 ont concerné par exemple les produits d'entretien (sans substances cancérigènes ou perturbateurs endocriniens, en partie labellisés), le papier, les objets promotionnels (labellisés), ou encore l'approvisionnement alimentaire (saisonnalité, traçabilité, bien-être animal).



➔ Les marchés de plein air ouverts durant la crise sanitaire

La Ville de Lille s'est engagée dès mars 2020 pour maintenir ouverts les marchés de plein air, favorisant la production locale et les circuits courts. 19 marchés ont donc continué leurs activités dès la fin du mois de mars 2020 avec un protocole sanitaire renforcé.

➔ Quinzaine du commerce équitable

En 2020, la Quinzaine du commerce équitable s'est adaptée en passant en format numérique de mai à juin 2020. La Ville de Lille et ses partenaires se sont mobilisés pour diffuser les principes du commerce équitable et les solutions locales pour s'engager (présentation des principes du commerce équitable, des commerçants locaux engagés, liens avec l'agriculture biologique, recettes locales et équitables...).

➔ Soutien aux porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire

Dans le cadre du Plan Local de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire, la Ville de Lille déploie un appel à projets permanent : 65 porteurs de projets ont été accompagnés en 2020 et 9 subventions ont été accordées, sur les thématiques de la ville à hauteur d'enfants, la création de tiers-lieux, la mise en relation de bénévoles, l'aide à la personne, et l'upcycling.

➔ Le Bazaar St So, le lieu pour accompagner les professionnels sur l'économie créative

Le Bazaar St So a ouvert en 2020 et accueille les professionnels de l'économie créative et collaborative : showroom, espaces de coworking et événementiels sont disponibles pour les professionnels qui développent des activités artisanales, créatives, ou tertiaires.

➔ La mode durable promue par la Ville de Lille : deux initiatives nouvelles en 2020

Pour valoriser les pratiques d'éco-conception, de recyclage ou de nouveaux modes de distribution dans le secteur de la mode, les premiers « Trophées de la mode circulaire » ont été organisés par la MEL en partenariat avec l'ADEME, la Région Hauts-de-France, Lille Métropole 2020 Capitale Mondiale du Design et l'agence de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Après un appel à candidature national, deux étapes de jury et un vote du grand public, la soirée de remise des prix a eu lieu en octobre 2020 au Théâtre du Nord.

Suite au premier budget d'investissement participatif, le secours populaire lommeois a ouvert un nouveau rayon « vintage » en début d'année 2020.

➔ La monnaie locale : l'idée avance

L'association « Monnaies Locales pour la Métropole Lilloise » a été créée en février 2020. La Ville de Lille y a adhéré et poursuit le dialogue avec ses partenaires sur la monnaie locale et la valorisation du commerce de proximité.

nouveau
projet 2020

nouveau
projet 2020

6. S'adapter au changement climatique à Lille

Le changement climatique peut encore s'atténuer si nous y contribuons tous avec le bon niveau d'engagement. Mais un changement des conditions climatiques aura lieu. Il nous faut dès maintenant prendre en compte ses effets : améliorer la qualité de l'air dans les projets urbains et dans les bâtiments municipaux, nous organiser pour faire face à la chaleur, végétaliser pour rafraîchir la ville, notamment dans nos écoles.

Améliorer la qualité de l'air

➤ **La démarche « quartier à santé positive » : un engagement fort pour la qualité de l'air**

La démarche « quartier à santé positive » mise en œuvre à Concorde dans le quartier Faubourg de Béthune s'articule autour de 4 axes dont la qualité de l'air. Cette expérience, notamment de réalisation d'une modélisation 3D sur la qualité de l'air dans un projet d'aménagement urbain, a permis de nourrir la stratégie Lille Bas-Carbone ainsi que la rédaction de la nouvelle OAP Climat-Air (dans le cadre de la modification du PLU métropolitain).

En parallèle, la Ville de Lille a signé en janvier 2020 une convention avec l'Observatoire Régional de l'Air en Hauts-de-France (ATMO) pour amplifier la lutte contre la pollution atmosphérique.

projet
structurant

➤ Mesures de la qualité de l'air : le projet SCOL'AIR continue et s'étend à d'autres bâtiments

Depuis 2012, le projet SCOL'AIR vise à améliorer la qualité de l'air intérieur des écoles du territoire lillois. En 2020, ces campagnes de mesure ont été étendues à huit salles de sport pour le diagnostic de la ventilation et l'analyse de la qualité de l'air intérieur. Ces mesures permettent de formuler des préconisations quant aux besoins éventuels de travaux, mais aussi d'organiser des temps de sensibilisation à la qualité de l'air des équipes (aération, utilisation de produits d'entretien, etc.). Fort de cette expérience, les campagnes de mesure de CO2 ont pu être déployées rapidement dans le contexte sanitaire 2020-2021.

➤ Un travail collaboratif avec les citoyens sur la qualité de l'air

Dans le cadre de la conférence de consensus « Tous acteurs pour mieux respirer à Lille », un groupe de 52 citoyens avait été réuni en 2019. Deux réunions ont été organisées en 2020 avec le comité de suivi citoyens qui a vocation à examiner l'avancement du programme d'actions mis en place sur la qualité de l'air extérieur et à proposer d'éventuels enrichissements.

En partenariat avec l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA), 3 formations sur la qualité de l'air ont été proposées pour les Lommois et Lommoises en 2020. Un groupe de partage a été constitué avec les participants à ces formations pour mobiliser et sensibiliser les habitants de leur quartier à la question de la qualité de l'air.

➤ Le design au service de la qualité de l'air

Dans le cadre de Lille Capitale Mondiale du Design 2020, la commune de Lomme et l'Université de Lille ont convenu d'un partenariat pour l'installation de capteurs mesurant la qualité de l'air, dans une approche de design participatif sur les pollutions environnantes. Ce prototype préfigurera la méthodologie du futur Living Lab territorial d'innovation technologique implanté à la fois au sein du futur Trinum et de LILLIAD.

Faire face à la chaleur en ville

➤ Un plan canicule et des lieux frais pour protéger tous les Lillois

Les périodes de fortes chaleurs ayant vocation à se multiplier et à s'intensifier avec les évolutions du climat, un plan canicule à destination du grand-public est mis en œuvre depuis 2019.

7 parcs et squares sont équipés de brumisateurs (paramétrés pour être économes en eau), dont 5 installés en 2020 : Parc Jean-Baptiste Lebas (Lille-Centre), Square Bardou (Lille-Sud), Square Verhaeren (Faubourg de Béthune), Square Ghesquière (Wazemmes),

Square des Mères (Fives), Square Philippe de Comines (Moulins), et Avenue Delobel (Vauban).

D'autres points d'eau ont été installés sur le territoire, portant leur nombre à plus de 30, sans compter toutes les mairies de quartier, l'Hôtel de Ville de Lomme et la Maison des Enfants. Des gourdes ou carafes ont été distribuées aux publics vulnérables et aux agents.

Une campagne de communication a été déployée pour diffuser les informations et les bons gestes relatifs à la canicule et une médiation humaine a été assurée sur la prévention contre la baignade sauvage ainsi que sur le respect des gestes barrière aux abords des brumisateurs.

➤ **Végétaliser les cours d'écoles pour le bien-être des enfants.**

Lancée à l'été 2018, la végétalisation des cours d'écoles se poursuit en concertation avec la communauté éducative et les enfants, pour accroître la place de la nature, contrer l'effet « îlot de chaleur urbain », et favoriser le bien-être des enfants.

En 2020, outre les plantations menées dans les cours d'écoles et tout particulièrement dans celles qui ont été réaménagées en 2019 (Turgot à Lille-Sud, et Lamartine-Jenner dans le Vieux-Lille), le plan de végétalisation des cours d'école a été poursuivi. Durant l'été 2020, les travaux ont ainsi été lancés dans deux nouvelles cours d'écoles : Arago (Moulins) et Gounod-Lavoisier (Wazemmes) et les plantations ont été réalisées à partir de décembre 2020.

Cette action est soutenue par l'Union européenne dans le cadre du projet Life ARTISAN coordonné par l'Office français de la biodiversité (2019-2027).



7. Plus de nature et de biodiversité à Lille

Développer la nature et la biodiversité en ville est un engagement et une pratique remontant à de nombreuses années à Lille. Aux côtés de l'aménagement de parcs, squares et jardins, la nature se développe dans les rues, les écoles... jusqu'à la production d'une trame verte, bleue et noire globale à l'échelle de la ville. Une dynamique participative forte fait vivre et amplifie le projet municipal de nature en ville.



311 fosses de plantation à Lille dans le cadre de la démarche « Végétalisons nos murs »



15M² d'espaces verts d'usage par habitant



Nombre d'arbres plantés en 2020 : **3628** à Lille / **115** à Lomme / **50** à Hellemmes

Développer la nature en ville

➤ L'accroissement de la place de la nature en Ville, en concertation avec les habitants

La Ville de Lille accompagne les habitants et leurs collectifs pour des interventions végétales sur l'espace public. En 2020, 311 fosses de plantation ont été installées à Lille et 15 à Lomme. En concertation avec les habitants, plusieurs rues des quartiers de Wazemmes et Bois-Blancs ont été végétalisées de manière innovante pour lutter contre le stationnement sauvage. A Hellemmes, des noues et fosses ont été plantées sur le site

Néovillage. Une pépinière des sujets existants et transplantables a été implantée sur la friche de l'ancienne imprimerie H2D (démarche d'économie circulaire avec concassage sur le site). La première phase de travaux d'engazonnement des allées du cimetière hellemmois a été réalisée en 2020.

➤ **Le fleurissement au cœur de la transition écologique**

85 000 plantes bisannuelles et 110 000 bulbes provenant des serres de production du Jardin des Plantes ont été mis en terre à l'automne 2020 en vue du fleurissement printanier de 2021. La Ville de Lille a mis en place une gestion écologique du fleurissement, en réduisant la consommation en eau grâce au paillage des massifs et a proscrit tout usage de produit phytosanitaire et d'engrais chimique.

➤ **Le pastoralisme lillois**

Depuis 2019, l'entretien de la Citadelle, des berges de la Deûle jusqu'à la porte de Gand, est effectué de manière naturelle grâce à un troupeau de moutons et de chèvres présents sur le site d'avril à septembre.

➤ **Une protection accrue de la biodiversité**

Tout espace urbain présente souvent une menace pour la faune : afin de contribuer à sa protection, divers équipements comme les nichoirs ou les gîtes à faune permettent de créer des refuges en ville. 12 abris à hérisson ont ainsi été installés à la Citadelle et au parc Matisse en 2020, afin de protéger cette espèce.

➤ **La végétalisation des places : une opportunité de nature en ville**

En 2020, l'îlot Mozart et la place Philippe Le Bon ont été végétalisés grâce à la transformation de 12 places de parking en espaces plantés et ludiques co-produits avec les enfants du quartier. Ces aménagements contribuent à la désimperméabilisation des sols et à la réduction de la place de la voiture en ville.

➤ **Le Parc Naturel Urbain au sein de la trame verte et bleue lommoise**

Espace de loisirs sur plus de 30 hectares à Lomme, grâce à sa gestion écologique en coopération avec les associations, le Parc Naturel Urbain est un lieu de biodiversité et de nature en ville. En 2020, la pose de 3 radeaux végétalisés dans l'étang de pêche menée avec l'association des pêcheurs et la Maison de l'eau de la pêche et de la nature de Roubaix a permis de favoriser la protection de la faune.

nouveau
projet 2020



Planter avec et pour les Lillois

➤ Des plantations participatives avec les écoles et les habitants

Même ralenties en raison du contexte sanitaire, les plantations participatives ont continué dans les écoles en 2020 avec 2 interventions dans les établissements Lakanal et Dupleix (Fives). Par ailleurs, 381 arbustes et plantes grimpantes ont été plantés dans les écoles en 2020. 83 arbres fruitiers ont été plantés dans les écoles de Lomme en 2020.

En parallèle, plusieurs opérations de plantation ont été menées avec les habitants à Bois-Blancs, Wazemmes, et au Faubourg de Béthune.

➤ Une programmation estivale mettant la nature locale à l'honneur

Le contexte sanitaire a fortement bouleversé le quotidien estival des Lilloises et Lillois. La Ville de Lille s'est mobilisée avec le tissu associatif pour proposer un programme d'animations incluant la redécouverte des espaces de nature et de biodiversité de la ville (Citadelle, Jardin des Plantes, Ferme pédagogique, Jardin d'arboriculture, Parc zoologique).

A Lomme, les « Estivales » ont été organisées durant l'été 2020 à destination des familles : ces animations, notamment à la Ferme éducative, permettent de découvrir le soin des animaux et le parc naturel urbain lommois.

nouveau
projet 2020

➤ Une charte de l'Arbre co-rédigée avec les habitants

En fin d'année 2019 et en 2020, une Charte de l'Arbre en Ville a été co-rédigée avec les habitants sur le territoire de Lomme. Une concertation citoyenne a été organisée avec deux balades urbaines et trois ateliers (2 avec le Labo citoyen, 1 avec le Conseil des enfants).

Cette charte permet de partager une même compréhension du rôle des arbres et de leur place dans l'espace urbain. Un programme pluriannuel a été établi pour atteindre cet objectif de préservation.

➤ La protection de la ressource en eau

Deux réseaux d'eau existent sur le territoire et sont mobilisés pour des usages différents. Le réseau d'eau potable permet d'alimenter les bâtiments municipaux en eau traitée pour toute utilisation. Le réseau d'eau industrielle est utilisé pour toute activité ne nécessitant pas une eau potable (arrosage, nettoyage des rues...).

Exemplarité de
l'administration



Entre 2012 et 2020, la consommation d'eau potable sur le patrimoine de Lille-Lomme-Hellemmes a diminué de **37.7%** et la consommation d'eau industrielle a diminué de **30%**.

8. Permettre le passage à l'action de tous les publics

Lille ne pourra être bas-carbone et durable que si l'ensemble des Lillois agissent aux côtés des pouvoirs publics. Aussi, la Ville de Lille développe un projet éducatif exemplaire dans les écoles, et accompagne tous les publics pour la ville bas-carbone.

projet structurant

Pour les enfants : un projet éducatif exemplaire dans des écoles durables

➤ **Plan Nature Environnement et Développement Durable (PNEDD)**

Les enfants lillois bénéficient d'animations spécifiques dans le cadre du PNEDD pendant le temps scolaire. L'accueil des enfants est réalisé dans six structures du territoire : la ferme pédagogique Marcel Dhenin, la ferme de Lomme, le parc zoologique, le Jardin des Plantes, la Maison de l'Habitat Durable et l'École de la forêt de Phalempin. En 2020-2021, 364 classes ont été concernées.

En parallèle des animations sur le temps scolaire, des « clubs DD et Nature » sont organisés sur le temps périscolaire dans 25 écoles, avec l'appui de l'école de la forêt et des associations partenaires.

➤ **Le label Ecole en Démarche de Développement Durable (E3D) : une démarche de labellisation qui concerne aujourd'hui 38 écoles du territoire, dont 9 en niveau 3**

Le Ministère de l'Éducation Nationale et la Ville de Lille ont co-construit en 2020 une demande de labellisation E3D des écoles, en partant de la démarche préexistante à Lille des « écoles vertes ». Un plan d'actions est construit conjointement par le référent de site et le directeur de chaque école pour une labellisation à 3 niveaux d'engagement (allant

de l'inscription de la démarche dans le projet de l'école jusqu'au déploiement complet des engagements impactant tout le fonctionnement de l'école). 38 écoles sont inscrites dans la démarche E3D, avec des projets concrets : tri et collecte de déchets spécifiques, visites de la déchetterie, compostage, spectacles et temps d'animation sur l'alimentation durable, ateliers de fabrication de récupérateurs d'eau de pluie ou d'hôtels à insectes...

➤ Le compostage à l'école

Depuis octobre 2020, 23 écoles sont équipées d'un composteur permettant de traiter les biodéchets. Un maître composteur intervient auprès des éco-délégués, des enseignants et des animateurs pour proposer une formation théorique et pratique et suivre le fonctionnement du composteur. Le compost sert aux plantations des écoles.

➤ Les abords apaisés des écoles

Depuis 2016, la Ville de Lille favorise l'écomobilité scolaire en installant des râteliers à vélos et à trottinettes et en incitant les familles à les utiliser. Pour aller plus loin, la ville de Lille expérimente depuis novembre 2020 les rues scolaires (2 rues scolaires pour 3 écoles en 2020). La « rue scolaire » correspond à la fermeture des abords de l'école à la circulation automobile aux heures d'entrée et de sortie des enfants. Elle permet de se déplacer en sécurité et de façon plus douce.

nouveau
projet 2020

Pour tous publics : un accompagnement d'une juste transition écologique

projet
structurant

➤ Des animations toute l'année

Malgré le contexte lié aux restrictions sanitaires, la Ville de Lille a continué en 2020 à proposer des initiatives pour donner l'envie d'agir au quotidien en adoptant des comportements responsables.

- De janvier à mars, la saison énergie a proposé l'amélioration de notre production et consommation d'énergie (soirée ciné-débat, spectacle d'improvisation sur l'énergie à la MHD, partenariat avec le CCAS).
- Pendant la saison nature-alimentation (avril-juin), des vidéos ont été réalisées pour faire connaître les solutions locales : AMAP, jardins familiaux....
- Lors de la saison mobilité et qualité de l'air (septembre-octobre), plusieurs temps forts ont été organisés : soutien à l'opération Parking Day, opération test « mes courses à vélo », et soirée d'information sur la qualité de l'air organisée avec Atmo et Cozy Air à la MHD.
- Enfin, la saison zéro déchet (novembre-décembre) a communiqué sur la réduction des déchets pendant les fêtes de fin d'année.

Le philosophe Dominique Bourg a également été accueilli en 2020 dans le cadre de la dynamique « Lomme en TransitionS ».

➤ Un mini-site pour inciter chaque Lillois à s'engager à sa manière

La Ville de Lille a lancé en janvier 2020 sa « charte d'engagements », avec pour objectif de faciliter le passage à l'action grâce à des engagements concrets déclinés par type de public et par niveau d'engagement. Le mini-site répertorie des solutions concrètes pour changer de pratiques et présente des témoignages d'acteurs locaux engagés.

➤ Le World Clean Up Day : se mobiliser pour ramasser les déchets

Le World Clean Up Day, événement annuel incitant au ramassage des déchets et sensibilisant à leur réduction, a eu lieu en septembre 2020 malgré le contexte sanitaire. L'événement a mobilisé des bénévoles qui s'engagent dans tous les quartiers et sur les trois communes du territoire. Le Conseil Municipal d'Enfants s'est mobilisé pour créer des groupes de ramassage des déchets dans tous les quartiers. Une opération « CyberCleanUp » a été promue à Lomme pour inciter chacun à supprimer les déchets virtuels sur les appareils multimédias.

➤ Le soutien aux associations lilloises agissant en faveur de la transition

Chaque année, dans le cadre de sa politique de subventions, la Ville de Lille soutient diverses associations engagées dans des actions de transition écologique (gestion et réduction des déchets, alimentation responsable, énergie). En 2020, 40 associations ont été soutenues par la ville de Lille pour réaliser des projets de transition écologique, correspondant à un montant global de 570 000 €.

9. L'engagement citoyen et la coopération pour la transition



La ville bas-carbone et durable ne peut pas être que l'engagement d'une municipalité. C'est l'engagement de tout un territoire, de tous ses habitants. Pour favoriser l'engagement des citoyens et entendre leurs propositions, la Ville de Lille s'appuie sur ses instances de participation et de concertation, collabore avec le collectif Citoyens pour le climat, et propose un budget participatif. La coopération décentralisée s'inscrit dans cette volonté d'agir collectivement et de partager les bonnes pratiques pour maximiser l'impact des actions menées.

Des instances de participation et de concertation mobilisées pour la transition

projet
structurant

➤ Le Conseil Communal de Concertation

Créé en 1996, le Conseil Communal de Concertation est un lieu permanent de dialogue entre les instances municipales et divers représentants de la société civile lilloise. Ses membres représentent tous les secteurs d'activités. En 2020, plusieurs avis ont traité de la transition écologique (empreinte carbone, gestion vertueuse des déchets, mobilités douces) et ont été transmis aux élus concernés.

➤ Le Conseil Municipal des Enfants

Créé en 1999, le Conseil Municipal d'Enfants est composé de 170 enfants de 9 à 12 ans qui souhaitent s'impliquer dans la citoyenneté locale. En 2020, un travail a été engagé autour du plastique et de son impact sur les océans (concours de dessin, création d'un jeu de société téléchargeable en ligne, le Polluedo). Le CME a également bénéficié d'une animation « la Fresque du Climat » proposée par l'association Virage Energie ainsi que d'une information sur les déchets numériques avec e-graine. Le CME poursuit également son engagement

pour la solidarité : les enfants du CME ont organisé leur troisième collecte de boîtes de Noël avec HelpAssos au profit des personnes à la rue (1260 boîtes collectées).

➔ Le Conseil Lillois de la Jeunesse

Créé en 2009, le Conseil Lillois de la Jeunesse est une instance de participation rassemblant des jeunes sans limite de nombre, de 16 à 25 ans. En mars 2020, le groupe Environnement a participé à la Convention Etudiante pour le Climat organisée par l'association Homo Ecolorictus, afin d'imaginer des propositions concrètes à soumettre aux pouvoirs publics. Le CLJ a également mené une réflexion autour des thématiques de la mobilité douce, du zéro déchet et de la nature en ville, avec un questionnaire en ligne.

➔ Les conseils de quartier

Les conseils de quartier et les conseils citoyens se mobilisent régulièrement sur des questions liées à la transition écologique (propreté, piétonnalisations, pistes cyclables, marchés de plein air...). En parallèle de ces instances, des groupes citoyens spécifiques peuvent être mis en place, comme le comité de suivi Qualité de l'Air issu de la conférence de consensus « Tous acteurs pour mieux respirer à Lille ».

➔ Le labo citoyen

Le labo Citoyen est un organe municipal lillois qui comprend plusieurs instances : l'Atelier des sages, Lomme consult, l'Atelier des enfants, l'Atelier citoyen. En 2020, une consultation « Lomme Consult' » a été organisée sur le sujet de la transformation de l'actuelle place du marché (plus de 8000m²) en parc urbain. La rénovation du jardin Beaulieu démarrée en 2020 émane également du Labo citoyen.

Le budget d'investissement participatif, un outil de la transition écologique

➔ Les projets de la deuxième édition mis en œuvre

Le budget d'investissement participatif lancé pour la première fois en 2018 permet aux Lillois, Lommois et Hellemmois de proposer des projets concrets. Après les deux premières éditions en 2018 et 2019, l'année 2020 a été consacrée au déploiement des 18 projets retenus en 2019 (1,5 millions d'euros) dont :

- La micro-forêt urbaine à la Porte d'Arras (Moulines). 1500 arbres ont été plantés en 2020 avec des élèves du collège Makeba et des écoles Thierry Launay et Duruy (100 000€).
- Le Square de l'Arbonnoise (Vauban) a été doté en 2020 de jeux destinés à inclure les enfants en situation de handicap (50 000€).
- Sur proposition du Conseil municipal d'enfants, dix fontaines à eau potable ont été installées dès l'été 2020 dans les quartiers de Lille-Centre, Wazemmes, Moulines, Saint-Maurice Pellevoisin, Fives, Faubourg de Béthune, Lille-Sud, Bois-Blancs et à Lomme (90 000€).

L'action internationale, un levier pour l'action climatique

projet
structurant

➤ Les projets de coopération décentralisée

La Ville de Lille est engagée dans 16 coopérations dont 5 partenariats de coopération décentralisée, qui intègrent des projets visant à avancer ensemble face aux enjeux de la transition écologique.

Le partenariat avec Saint-Louis du Sénégal continue autour de la mise en place d'un éclairage public adapté et performant. (SDAL) : appui à la création d'une base de données des points lumineux de la ville, à l'équipement pour la remise à niveau du parc d'éclairage public et à la formation des agents pour le renforcement des équipes sur place.

Avec la ville de Naplouse (Palestine), la coopération sur le projet du Nablus Boulevard se poursuit : le projet d'aménagement du site vise la création d'un espace public qui allie qualité urbaine et environnementale, avec le réemploi de bâtiments en un centre d'innovation technologique et culturel, et la valorisation des éléments patrimoniaux urbains et naturels...

En février 2020, le partenariat avec Oujda a vu la clôture du projet PCD-ED (Projet de Coopération Décentralisée pour une Energie Durable) sur les énergies renouvelables et a obtenu en juin 2020 le troisième prix des PlatformAwards qui vise à récompenser l'engagement des collectivités européennes et de leurs partenaires internationaux en faveur de l'innovation et du développement durable. Une réponse à un nouvel appel à projets a été formulée sur l'appui au développement de la cellule info-énergie climat à Oujda, et le renforcement des capacités d'Oujda en matière d'efficacité énergétique via la clause de coopération du marché de chauffage public.

➤ Le Festival des Solidarités Internationales : une édition en ligne pour 2020

La 17ème édition du Festival des Solidarités Internationales organisée à Lille s'est tenue 100% en ligne sur le thème « Afrique, Afriques » permettant de mettre à l'honneur l'Afrique sous toutes ses formes et dans toute sa diversité. Des temps d'échanges liés à l'agro-écologie, à l'alimentation durable et au changement climatique ont notamment permis de sensibiliser et d'outiller les habitants pour agir en faveur du développement durable

➤ Le Fonds Solidarité Climat : un outil pour compenser l'empreinte carbone des déplacements de l'administration

Le Fonds Solidarité Climat a été créé à l'initiative de la Ville de Lille et est désormais hébergé par la Fondation de Lille. Il a pour objectif de soutenir des projets à visée climatique, sur le territoire de la région ou dans les zones de coopération à l'international. La Ville de Lille abonde ce fonds de solidarité grâce à un mécanisme de fonds de compensation, sur la base d'un équivalent coût-carbone par kilomètre parcouru en avion pour des déplacements aériens incompressibles par les élus ou agents dans le cadre des activités de la collectivité. En 2020, 5000€ ont été reversés par la Ville.

GLOSSAIRE

ADEME : Agence de la transition écologique, l'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Atténuation / adaptation : L'atténuation du changement climatique vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le but de diminuer l'impact du territoire sur l'évolution du climat. L'adaptation part du constat que les efforts d'atténuation, bien que nécessaires, ne suffiront pas à empêcher tout changement climatique. Il convient donc de préparer les populations, les territoires et les réseaux à faire face aux évolutions déjà constatées ou prévisibles du climat, en parallèle de l'action d'atténuation et en conformité avec celle-ci.

Budget d'investissement participatif (BIP) : Le BIP permet aux habitants d'un territoire de s'investir dans les choix budgétaires de la commune. Un appel à propositions est ouvert pour que chacun puisse y déposer un projet. Après une période de vote et de sélection par un jury d'habitants, les projets sont mis en œuvre par l'autorité locale. Deux saisons de budget participatif ont déjà été organisées à Lille, en 2018-2019 et en 2019-2020 et d'autres suivront.

Cit'ergie : Appellation française du label European Energy Awards. Cit'ergie est un programme de management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse.

E3D : La démarche E3D (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) est une initiative du Ministère de l'Éducation Nationale : l'établissement scolaire s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux Objectifs de développement durable (Agenda 2030), dans le cadre des enseignements, des projets éducatifs, parcours et dispositifs, et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...).

Économie circulaire : Selon l'ADEME, l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus.

Économie sociale et solidaire (ESS) : Reconnue par la Loi du 31 juillet 2014, l'Économie sociale et solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures qui cherchent à concilier utilité sociale, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale.

Ilot de chaleur urbain (ICU) : Phénomène d'élévation de température localisé en milieu urbain par rapport aux zones rurales voisines, provoqué par les activités humaines et l'urbanisme (surfaces sombres qui absorbent la chaleur comme le goudron, absence d'espaces verts, etc.). L'effet ICU est voué à s'intensifier avec le changement climatique : ses conséquences sanitaires imposent une meilleure planification stratégique autour de l'adaptation.

Lombricomposteur : Le lombricomposteur est un dispositif fermé, se composant de 3 plateaux superposés, percés de petits trous permettant la circulation des vers. Les biodéchets sont d'abord déposés coupés en petits morceaux dans le plateau supérieur. Ces déchets sont peu à peu dégradés par des micro-organismes puis digérés par les vers, qui peuvent consommer par exemple des épluchures, du thé, du marc de café, des coquilles d'œufs, etc. Ce dispositif permet de produire du compost et du lombri-thé, deux produits naturels d'excellente qualité pour nourrir les plantes.

Maison de l'Habitat Durable (MHD) : La MHD a ouvert ses portes en 2013. Projet commun à la Ville de Lille et à la Métropole, ce lieu est le guichet unique pour toutes les questions liées à la rénovation énergétique et à l'habitat durable. Ancien bâtiment industriel rénové de manière exemplaire en haute qualité environnementale et en basse consommation, elle accueille gratuitement tous les visiteurs pour un accompagnement à la réalisation de travaux ou pour des ateliers de partage et d'échange dans le cadre des dispositifs Amelio+, des espaces info-énergie, et des services de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

MOLOC : Morphologies for LOw Carbon cities, acronyme désignant le projet européen INTERREG dont la Ville de Lille est cheffe de file, visant à réfléchir collectivement aux objectifs de la ville bas-carbone et à définir des feuilles de route d'aménagement durable.

Neutralité carbone : La neutralité carbone implique un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour atteindre des émissions nettes nulles, toutes les émissions résiduelles de gaz à effet de serre dans le monde devront être compensées par la séquestration du carbone.

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) : Lancé en 2014, le NPNRU prévoit et cofinance la transformation profonde de plus de 450 quartiers prioritaires de la politique de la ville en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour favoriser la mixité dans ces territoires.

Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) : Doté de plusieurs milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA) a été mis en place par l'État en 2010 pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire dans quatre secteurs prioritaires : l'enseignement supérieur et la recherche, les industries et PME, le développement durable, et l'économie numérique.

Repair café : Atelier consacré à la réparation d'objets et organisé périodiquement. Des outils sont mis à la disposition des participants qui peuvent réparer un objet apporté, aidés par des volontaires. Les objectifs sont de réduire les déchets, de préserver l'art de réparer des objets, et de renforcer la cohésion entre les habitants.

Résilience : Le concept de résilience réinterroge la façon de penser le système urbain et ses perturbations. Appliqué à la ville, il peut être défini comme la capacité d'un système urbain à absorber une perturbation (catastrophe climatique par exemple) et à retrouver ses fonctions à la suite de cette perturbation. Il renvoie à la capacité d'un territoire à s'adapter.

Trame verte et bleue : La trame verte et bleue (TVB) est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie. La trame verte et bleue porte l'ambition d'inscrire la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité résidentielle et touristique.

